



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 31 mai 2011*

## Agenda

### Lundi 6 juin

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-13h : réunion de la section Morale et sociologie.

-15h00 : **Georges-Henri**

**SOUTOU** : « *Le nouveau système international* ».

-18h00 : remise du Prix Maurice Baumont, Grande salle des séances.

**Lundi 13 juin** : *Pas de séance*

### Lundi 20 juin

-9h15 : Entretiens académiques : « *L'organisation mondiale de la finance* », présentés par **Jacques de LAROSIÈRE** - Grande salle des séances.

-10h30 : réunion de la section Législation, salle 4.

-15h : **Emmanuel LE ROY LADURIE** : « *Les fluctuations climatiques face à l'histoire* ».

**-comité secret.**

-réunion de la section Philosophie, salon Dupont-Sommer.

-réunion de la section Histoire et Géographie, salle 3.

### Lundi 27 juin

-15h : élection au fauteuil de Maurice Allais (section Économie politique, statistique et finances)

-**Michel PÉBEREAU** : « *La poursuite de la mondialisation : nécessité et contraintes* ».

**-comité secret.**

### Lundi 4 juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : élection au fauteuil de Jacques Dupâquier (section Histoire et Géographie).

-**Pierre DELVOLVÉ** : « *Administration et justice* »

**-comité secret.**

## Séance du lundi 30 mai

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 23 mai, le Président **Jean Baechler** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Georges-Henri Soutou** a présenté à ses confrères *Jean-Marie Soutou, un diplomate engagé – Mémoires 1939-1979* (Paris, de Fallois, 2011, 555 pages), ouvrage consacré à son père et dont il a rédigé l'introduction et les notes.

**François Terré** a fait hommage à l'Académie du rapport *Pour une réforme du droit de la responsabilité civile* (cf. page suivante).

Le Président a ensuite passé la parole à sa consœur, **Marianne Bastid-Bruguière**, vice-présidente de l'Académie, membre de la section Morale et Sociologie, sinologue et historienne, qui a fait une communication sur le thème « *Le débat intellectuel aujourd'hui en Chine* », thème dont elle a justifié le choix par ces mots : « *Alors que l'expansion économique et la puissance politique de la Chine au plan mondial sont devenues l'objet d'une attention générale constante, admirative ou inquiète, et souvent les deux à la fois, les idées et la réflexion critique qui en Chine même nourrissent ou accompagnent cette renaissance nationale sont plus rarement examinées dans leurs figures d'ensemble ou leurs détails. Pendant les trente premières années de la République populaire, les commentateurs étrangers et chinois expliquaient volontiers les changements économiques et sociaux en Chine par l'application d'une doctrine, d'une pensée, à vrai dire unique, l'idéologie maoïste, sur laquelle la glose était abondante. Aujourd'hui, la considération des idées, des croyances, de la pensée en elles-mêmes ou pour elles-mêmes s'est presque évanouie du paysage des discours sur la Chine. Cette indifférence peut se comprendre car l'idéologie politique du régime chinois est, à bien des égards, moribonde. Pourtant, la vie de l'esprit, le débat d'idées prennent dans la Chine actuelle une ampleur foisonnante, à travers tout le pays.* »

Après avoir indiqué que la Chine compte aujourd'hui 308 millions d'habitants ayant un niveau d'études égal ou supérieur au baccalauréat et 500 millions d'internautes, Marianne Bastid-Bruguière a tenu à préciser que « *le débat intellectuel chinois fonctionne selon des modes particuliers, dont certains gardent l'empreinte d'habitudes fort anciennes* », habitudes dont elle a retracé les origines historiques.

Sans omettre d'évoquer la censure qui « *s'est notoirement assouplie depuis vingt ans et ne traque plus l'erreur idéologique ni la critique politique* », mais qui néanmoins « *sous le chef du maintien de l'ordre public* » s'en prend à tout discours « *susceptible d'entraîner l'organisation d'une action collective antigouvernementale* », Marianne Bastid-Bruguière a traité des principaux sujets au cœur du débat intellectuel chinois : place de la Chine dans le monde, nature de la puissance chinoise, rôle des intellectuels, relecture du passé, organisation de la société, éthique, etc.

À l'issue de sa communication, **Marianne Bastid-Bruguière** a répondu aux questions que lui ont posées ses confrères, **Alain Besançon, Mireille Delmas-Marty, Yvon Gattaz, Michel Albert, Jacques de Larosière, Emmanuel Le Roy Ladurie, André Vacheron, Pierre Bauchet, Xavier Darcos** et le général **Michel Forget**.

## **Pour une réforme du droit de la responsabilité civile**



La lundi 30 mai, dans le salon Bonnefous, en présence du directeur de cabinet de l'actuel garde des Sceaux, **François Molins**, des deux anciens gardes des Sceaux **Michèle Alliot-Marie** et **Pascal Clément**, de hauts magistrats et de nombreux juristes, et après que le Secrétaire perpétuel **Xavier Darcos** eut prononcé quelques mots introductifs, **François Terré** a officiellement présenté l'ouvrage établi sous sa direction, *Pour une réforme du droit de la responsabilité civile* (éd. Dalloz, 224 pages), fruit des travaux du groupe qu'il a dirigé au sein de l'Académie et auquel ont participé des représentants de la Chancellerie :

*« Le droit de la responsabilité civile est en attente de réformes destinées à clarifier des règles de plus en plus compliquées, tant par des survivances injustifiées du passé que par les exigences impérieuses du présent. L'incertitude croissante des sources de responsabilité appelle un renouvellement de distinctions premières entre règles communes et régimes spéciaux, entre dommages et préjudices, ainsi qu'entre préjudices corporels (et assimilés) et dommages matériels ou économiques. Pour rédiger ce rapport, les auteurs ont tenu compte, avec la participation de professionnels, des évolutions législatives et jurisprudentielles, des mouvements observés en droit comparé et européen, ainsi que des considérations économiques et sociales ».*



DE GAUCHE À DROITE, ÉCOUTANT LES ALLOCUTIONS DE XAVIER DARCOIS, DE FRANÇOIS TERRÉ ET DE FRANÇOIS MOLINS : LE SOUS-DIRECTEUR ET LE DIRECTEUR DES AFFAIRES CIVILES DE LA CHANCELLERIE,

## **Troisième édition du Prix Claude Lévi-Strauss**

Créé en 2009 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Prix Claude Lévi-Strauss a pour vocation de reconnaître et de soutenir l'excellence dans le domaine des sciences humaines et sociales. Son objectif est de distinguer un chercheur qui, par ses travaux, contribue à une évolution significative des méthodes ou des approches en sciences humaines et sociales. Ce prix, d'un montant de 100 000 euros, est ouvert à tout chercheur en activité, travaillant en France. La gestion en a été confiée à l'Académie des Sciences morales et politiques. Les premiers Prix Claude Lévi-Strauss ont été attribués à l'anthropologue **Dan Sperber** (2009) et à l'économiste **Jean Tirole** (2010). Commencée début mai, la campagne d'inscription des candidats est ouverte jusqu'au 10 juillet 2011 à minuit sur le site <http://www.prix-cls.fr>. Le nom du lauréat du Prix Claude Lévi-Strauss sera rendu public en novembre 2011. Le Prix sera remis au Palais de l'Institut par **Valérie Pécresse**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le lundi 28 novembre 2011 à 17 heures 30.

## **En bref**

- À l'invitation du Mouvement des Entreprises du Val d'Oise (MEVO), **Yvon Gattaz** a donné, le jeudi 26 mai à Argenteuil, devant un parterre de chefs d'entreprises, une conférence sur le thème « Comment passer du stade PME au stade ETI », posant par là la question cruciale de la croissance des entreprises françaises.